

**RÉSOLUTIONS ADOPTÉES PAR LA SEPTIÈME ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE** de l'union Internationale pour la Conservation de la Nature  
et de ses Ressources. CRACOVIE, 24 **JUIN 1960**

**11.** La Septième Assemblée Générale

exprime le vœu que l'Union stimule l'échange de connaissances entre, d'une part, les scientifiques s'occupant de la lutte chimique et biologique et, d'autre part, ceux qui s'intéressent à la protection de la nature, ceci afin de favoriser l'application pratique du résultat des observations et des recherches.